

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) DISSOLVANT DE ROUILLE

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit : Dissolvant de Rouille

Autres moyens d'identification

Type de produit : Liquide

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation : Élimine les traces rouille

Restriction d'utilisation : Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant : Kempro Services
6068 boul. Metropolitan Est, Suite 100, St-Léonard, Québec. H1S 1A9
Tel : 1-800-299-0548

Courriel : info@kemproservices.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060
CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) (24/7)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

TOXICITÉ AIGUË - ORALE - Catégorie 2
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION - Catégorie 2
CORROSION CUTANÉE/ IRRITATION CUTANÉE- Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE- Catégorie 1
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES- Expositions répétées- Catégorie 1
DANGERS POUR LA SANTÉ NON CLASSIFIÉS AILLEURS (CORROSION)- Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger
: **H300** – Mortel en cas d'ingestion
: **H330** – Mortel par inhalation
: **H314** – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
: **H372** – Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence

- **Prévention** : **P260**- Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- **Intervention** : **P284** – Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330 – Rincer la bouche
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

- **Entreposage**
 - **Élimination**
- P301 + P310** - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un Centre Antipoison.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 – Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

- Substances** : Mélange
- Autres moyens d'identification** : Solution aqueuse composée des substances suivantes

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

- Numéro CAS** : Non applicable

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
Acide Fluorhydrique	10 -30	7664-39-3

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Irritation, brûlure.
- Inhalation** : L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DISSOLVANT DE ROUILLE



Ingestion : Cause des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac, nausées, vomissements, brûlures du tube digestif.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur ou irritation, brûlures, cécité.

Inhalation : Toux, respiration difficile.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Brûlures sur la peau et les muqueuses. Il agira de manière corrosive et il peut être absorbé par la peau à cause de ses propriétés toxicologiques.

Ingestion : Peut causer des irritations des voies gastro-intestinales, de la nausée, des vomissements et diarrhée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Produits de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Fluorure d'hydrogène et hydrogène.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, portent un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.

Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant approprié.

Méthodes de nettoyage : Aucune méthode spéciale de collection n'est requise. S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains soigneusement après manipulation. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
Acide Fluorhydrique	CA Quebec Provincial (Canada). TWA: 1.5 mg/m ³ STEL : 2.5 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent des vapeurs, des aérosols ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air intérieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

- Mesures générales de protection et d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.
- Protection yeux/visage** : Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.
- Protection des mains** : Porter de gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau et du corps** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.
- Protection respiratoire** : En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

- État Physique** : Liquide
- Couleur** : Incolore
- Odeur** : Acide
- Seuil olfactif** : Non disponible.
- pH** : < 1.0
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point de congélation** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : 100°C
- Point d'éclair** : Non disponible.
- Taux d'évaporation** : Non disponible.
- Inflammabilité (solides et gaz)** : Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.
- Tension de vapeur** : Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DISSOLVANT DE ROUILLE



Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative (g/ml)	: 1.100- 1.200
Solubilité	: Complète dans l'eau
Coefficient de partage noctanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut entraîner le dégagement d'hydrogène, un gaz inflammable.

Produits de décompositions dangereux

Fluorure d'hydrogène gazeux (HF).

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats	Espèces	Exposition
Acide Fluorhydrique	Inhalation Vapeur	Rat	0.79 mg/kg

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	ACGIH	EPA	NIOSH
Acide Fluorhydrique	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DISSOLVANT DE ROUILLE



Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Le contact de la solution avec les yeux peut causer un larmolement, des rougeurs, de l'œdème des paupières, de la conjonctive, une douleur vive ainsi que la désintégration, l'escarrification et l'opacification de la cornée.
- Inhalation** : L'inhalation de concentrations élevées peut causer une nécrose des muqueuses trachéobronchiques, une trachéobronchite, l'œdème pulmonaire et une hémorragie pulmonaire pouvant mener à la mort.
- Contact avec la peau** : Le contact de la solution avec la peau peut causer des brûlures du second et troisième degré. La sévérité des brûlures dépend de la concentration de la solution, de la durée du contact ainsi que de la surface corporelle affectée. Suite au contact, on observe de la rougeur puis le blanchiment et l'œdème de la zone affectée, accompagnés d'une douleur violente. Apparaissent ensuite des cloques qui s'ulcèrent et finalement, de la nécrose. Un contact avec l'extrémité des doigts peut causer le décollement des ongles (onycholyse).
- Ingestion** : Suite à l'ingestion, il y a corrosion des voies digestives avec une douleur intense, une dyspnée, des vomissements, des nausées, une perforation possible de l'œsophage et de l'estomac et la mort.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets différés possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important danger critique connu.
- Effets différés possibles** : Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma, inflammation chronique, récurrente et à long terme de la peau.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Térogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acide Fluorhydrique	Aiguë CL50 660 mg/L (aquatique)	Leuciscus idus – Poisson	48 heures

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Acide Fluorhydrique	-1.4	Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.







SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.

Emballages contaminés: : Ne pas réutiliser les contenants vides. L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1790	UN1790	UN1790
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE FLUORHYDRIQUE, solution contenant au plus 60% de fluorure d'hydrogène, Classe 8 (6.1)	ACIDE FLUORHYDRIQUE, solution contenant au plus 60 % de fluorure d'hydrogène, Classe 8 (6.1)	ACIDE FLUORHYDRIQUE, solution contenant au plus 60 % de fluorure d'hydrogène, Classe 8 (6.1)
Classe de danger relative au transport	 8  6.1	 8  6.1	 8  6.1
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers environnementaux	Oui	Oui	Oui
Autres informations	Remarque : Quantité limité lorsque 1L ou moins	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Historique

Date d'édition : 03/20/2019

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DISSOLVANT DE ROUILLE



Version	: 1
Légende des abréviations	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.